



Commune de MONS

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué du SPW est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la SC INTERCOMMUNALE IDEA représentée par M. BENRUBI dont les bureaux se trouvent à Rue de Nimy 53 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Rue de l'Orbette - 7011 Ghlin et cadastré Ghlin section D n° 417 C, 417 F 7, 417 Z 7, 417 D 7, 417 E 7

Le projet consiste en la redynamisation de la rue de l'Orbette et présente les caractéristiques suivantes :

Articles de l'enquête : R.IV.40-1.§1.7° - Ouverture ou modification de la voirie communale

Description du projet :

Le projet porte sur la redynamisation de la rue de l'Orbette localisée au sein de la zone d'activité économique de Ghlin-Baudour Nord à Mons.

Motifs de l'enquête publique : Articles D.IV.41 et R.IV.40.-1.§1.7° du CoDT : Ouverture ou modification de voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante [virginie.denardi@ville.mons.be](mailto:virginie.denardi@ville.mons.be)

Ce délai est prolongé lorsque l'enquête publique ou l'annonce de projet est réalisée pendant la période du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier et lorsque le dernier jour de l'enquête publique ou de la période durant laquelle les observations et réclamations peuvent être envoyées au collège communal en cas d'annonce de projet est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal.

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be) les 21/06/2022, 28/06/2022, 12/07/2022, 16/08/2022 jusqu'à 20 heures ;

**L'enquête publique est ouverte le 20/06/2022 et clôturée le 22/08/2022**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons

- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)

- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : AU 2783/AB/LZ

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 22/08/2022, à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme HARMEGNIES dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,  
Cécile Brulard

Ir Francesca Dal Zovo  
Premier Attaché (s)

Pour le Bourgmestre,  
Nicolas Martin

Maxime Pourtois  
L'Echevin délégué (s)